

Dégager des marges de manœuvre financières en gérant son patrimoine

Formation 1 journée (7h)
Ref : PAT1

Objectifs pédagogiques

Mesurer les enjeux d'une gestion active du patrimoine local
Acquérir une méthodologie adaptée pour sa collectivité

Contenu

• Pourquoi mettre en place une gestion dynamique du patrimoine ?

Les collectivités locales, premier investisseur

Que regroupe la notion de « patrimoine » ?

Coûts directs et indirects

Les incidences budgétaires et comptables de la méconnaissance du patrimoine

Appréhender les types et les conséquences de la domanialité

• Comment mieux connaître le patrimoine de ma collectivité ?

La réalisation d'un état des lieux le plus exhaustif possible

L'inventaire des propriétés bâties et non bâties

L'inventaire des régimes juridiques appliqués aux propriétés de la collectivité

Coûts et recettes du domaine

Les supports techniques possibles

Quelles sont les conséquences du transfert de compétences sur mon patrimoine ?

• Déterminer et organiser les actions adaptées

Définir la méthodologie adaptée à la taille et aux moyens de ma collectivité

Déterminer un calendrier réaliste

Comment et avec qui mettre en place le plan d'actions ?

• S'inscrire dans le long terme pour plus de rentabilité

Comment mesurer les résultats et actualiser les données ?

Passer de l'état des lieux à la stratégie patrimoniale

La gestion dynamique du patrimoine génératrice de capacité d'autofinancement (CAF)

• **PRÉREQUIS** : Aucun

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

• SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Le diaporama de la formation